CERTIFICAT
N° RNQ / ASP003-001

DELIVREE EN L'APPLICATION DE L'ARTICLE 2° du I de l'article 6 de la loi N° 2018-771 du 5 septembre 2018
Qualité des actions concourant au développement des compétences

ASPEC

64 rue Nationale - 75013 PARIS

N° SIRET : 31759926400049
N° déclaration d'activité : 11751262275

Satisfait aux exigences définies par

- Article 1 du décret N° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle modifié
- Le Décret 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences modifié
- Articles 1 et 3 de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit modifié
- Guide de lecture du référentiel national qualité mentionné à l'article L6316-3 du code du travail *(V.5-28.02.2020)*

Pour la ou les catégorie(s) d'action suivante(s)

- [X] L. 6313-1 – 1° : Les actions de formation
- [ ] L. 6313-1 – 2° : Les bilans de compétences
- [ ] L. 6313-1 – 3° : Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV de la présente partie
- [ ] L. 6313-1 – 4° : Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2

Délivré le : 24/08/2020
Valable jusqu'au : 23/08/2024
(Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences applicables)

Guillaume REY - Directeur Opérationnel

Ce certificat n'a qu'une valeur indicative. Il pourra être suspendu ou retiré avant sa date d'échéance dans les cas prévus à l'article 5 de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail.
La validité réelle d'un certificat Socotec Certification International est matérialisée par la présence dans l'annuaire des certifiés disponible sur le site internet de Socotec Certification France à l'adresse :

www.socotec-certification-international.fr

Qualiopi processus certifié